



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du **28 juin 2018**

ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2016**
3. **Assermentations**
4. **Nominations statutaires**
5. **Comptes 2017**
 - a. **rapport de gestion de la Municipalité**
 - b. **présentation des comptes**
 - c. **rapport de la Commission de gestion**
6. a. **préavis 2018/02 «Demande de crédit de CHF 73'000.- TTC pour l'actualisation du PGA (Plan Général d'Affectation) liée au surdimensionnement de la zone à bâtir de la Commune»**
b. **rapport de la commission**
7. a. **Préavis 2018/03 – « Demande de crédit de CHF 10'000.- pour l'adhésion à la Société Coopérative Bois Energie Jorat-Broye»**
b. **rapport de la commission**
8. **Communications municipales**
9. **Divers et propositions individuelles**

Christophe Chappuis, Président, ouvre la séance à 20h15 heures en saluant la Municipalité et en souhaitant la bienvenue aux membres présents pour ce premier conseil de l'année.

1. **Appel**

Sur les 94 membres du Conseil général, 55 sont présents et le quorum est donc atteint.

2. **Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2017**

Décision : Le PV du 7 décembre 2017 est accepté à la majorité moins 1 abstention.

3. **Assermentations**

Aucune personne demande à être assermentée.

4. Nominations statutaires

CHRISTOPHE CHAPPUIS rappelle que, selon l'art. 8 et 9, chapitre 2 du règlement du conseil actuellement en vigueur, le Président du Conseil, les deux Vice-présidents ainsi que les scrutateurs et les membres de la commission de gestion/finance doivent être réélus chaque année.

Président : CHRISTOPHE CHAPPUIS ne se représente pas à la présidence pour des raisons personnelles. Le vice-président, RAPHAËL LANFRANCHI, se présente volontiers. Selon le nouveau règlement, cette élection peut être tacite.

Décision : RAPHAËL LANFRANCHI est élu président à l'unanimité.

Vice-président : le poste devient vacant. Après quelques discussions et réflexions, GAËL MANIGLEY se présente.

Décision : GAËL MANIGLEY est élu vice-président à l'unanimité.

Pour les autres postes du bureau, CHRISTOPHE CHAPPUIS demande si d'autres candidats sont intéressés. Alexandre Thonney se présente comme scrutateur suppléant. L'assemblée procède au vote selon la composition suivante :

- RAYMOND WEBER, 2^{ème} vice-président
- GARY CHERPILLOD, scrutateur
- PIERRE-ALAIN DUMAS, scrutateur
- BAYS FLORENT, scrutateur suppléant
- GAETAN PERRET, scrutateur suppléant
- BRYAN THONNEY, scrutateur suppléant
- ALEXANDRE THONNEY, scrutateur suppléant

Décision : Les membres du bureau du Conseil sont élus à l'unanimité pour une année selon la composition proposée.

CHRISTOPHE CHAPPUIS explique qu'il faut également réélire les membres de la Commission de gestion et des finances. La tradition veut que le Président se retire et que le suppléant devienne membre. Il s'agit donc de trouver un nouveau suppléant. Sabine Nicod se propose comme suppléante. La composition suivante est, ainsi, proposée aux membres du Conseil :

- STEVE SCHORDERET, président
- CECILE ROY
- KAREN HENRY
- ALAIN WERLY
- YANN PERRET
- SABINE NICOD, suppléante

Décision : La nouvelle composition de la Commission de gestion est acceptée à l'unanimité.

CHRISTOPHE CHAPPUIS annonce qu'il faut nommer un nouveau délégué à l'ASIJ suite à la démission d'Anne-Christelle Chappuis. Stéphanie Lanfranchi se propose, de même que Mireille Immer. Il est demandé que la votation soit faite à bulletin secret.

Décision : STEPHANIE LANFRANCHI est élue par 38 voix contre 6 voix pour Mireille Immer et un bulletin blanc.

5. Comptes 2017

OLIVIER HÄHNI, Syndic, relève quelques points du rapport de gestion de la Municipalité. L'exercice 2017 est à nouveau une bonne « cuvée » avec un excédent de revenus de CHF 1'403.91. Dans les événements marquants, il y a eu la participation financière avec la fourniture de bois et d'eau au rallye FVJC, la mise en place de la zone réservée, l'octroi d'un crédit de CHF 383'000.—pour la construction d'une place de rebroussement du bus, le nouveau plan communal du classement des arbres, la fixation du plafond d'endettement de

l'ASIJ à 65 mio et l'évacuation du Sequoia foudroyé. Les emprunts se montent à CHF 3.036 mio sur un plafond d'endettement fixé à CHF 6 mio.

ROGER STETTLER, boursier, commente les comptes 2017 au moyen de graphiques et en passant en revue les différents comptes que chacun a reçu avec la convocation. Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 2'472'256.40 et le total des revenus à CHF 2'473'660.31 d'où un excédent de CHF 1'403.91. La population au 31.12.2017 s'élevait à 515 habitants. Le point d'impôt communal s'élève à CHF 15'500.00 par habitant et c'est sur cette base que la facture sociale est calculée.

Sous la rubrique « travaux », un nouveau compte a été créé portant la mention « service de l'urbanisme »

Le compte « ordures ménagères et déchets » doit s'autofinancer mais à la suite de quelques entretiens de la benne compactante, il a fallu rééquilibrer ce compte par le fonds de réserve dont le solde est actuellement proche de zéro. La taxe de CHF 30.00 par personne et la taxe au poids ne sont plus suffisantes pour couvrir les charges. La moyenne des ordures ménagères par personne est en augmentation mais reste très inférieure à l'échelle nationale.

Instruction publique : actuellement il y a 61 élèves scolarisés, chiffre qui devra augmenter au vu de l'augmentation de notre population.

Police/SDIS/PCi : les dépenses sont en augmentation mais ceci est normal avec l'augmentation de notre population et donc du risque. La base du calcul est faite à l'habitant.

Eau / épuration : ce compte doit aussi s'autofinancer. Les permis de construire qui ont été délivrés, ont permis d'encaisser un certain nombre de taxe de raccordement. La marge d'autofinancement est encore légèrement positive mais la taxe de CHF 80.00 par personne ne permet plus d'équilibrer ce centre de coût.

Dettes : les intérêts sont en diminution avec un taux moyen des emprunts à 1.782%

STEVE SCHORDERET en l'absence du président de la Commission de gestion, fait part de son rapport. La Commission de gestion s'est réunie à 4 reprises et a effectué son travail de contrôle par le pointage aléatoire des pièces et des justificatifs. La Commission remercie la Municipalité d'avoir pris en compte ses différentes remarques et transmis les rapports et comptes plus tôt cette année. La Commission s'est intéressée particulièrement aux factures importantes liées aux travaux de rénovation de la route et des canalisations. Par ailleurs, elle relève avec inquiétude que les comptes « ordures ménagères et déchets » et « égouts et épuration » ne doivent leur équilibre que grâce à des prélèvements sur les fonds de réserve et suggère à la Municipalité de clarifier la liste des entreprises soumises à la taxe déchet. Pour terminer, la Commission de gestion remercie la Municipalité et le boursier pour leur travail et propose au Conseil général de leur donner décharge pour leur gestion ainsi que d'approuver les comptes tels que présentés.

Décision : Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité et le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

6. Préavis 2018/02 « Demande de crédit de CHF 73'000.- TTC pour l'actualisation du PGA (Plan Général d'Affectation) liée au surdimensionnement de la zone à bâtir de la Commune»

JEAN MAURICE HENZER apporte quelques précisions à cette demande de crédit. Suite à la mise en place de la zone réservée, ce crédit est nécessaire pour pouvoir avancer dans l'élaboration de nouveau PGA qui doit être établi d'ici 2021 et ainsi éviter de se retrouver sous la tutelle du canton. Le bureau ABA Partenaires SA a été choisi grâce à sa bonne connaissance du dossier, la pré-étude est déjà en cours de collaboration avec ce bureau et il connaît bien la région pour avoir travaillé avec plusieurs communes avoisinantes.

STEPHANE PAREL, rapporteur de la commission chargée d'étudier cette demande de crédit propose aux membres du Conseil général d'accepter ce préavis en ajoutant une remarque à la Municipalité qui n'a pas jugé opportun de faire un appel d'offre pour ce projet.

MIRELLE IMMER demande quel intérêt y a-t-il de passer par cette offre ? JEAN MAURICE HENZER rappelle que le règlement cantonal est de mettre à jour le PGA d'ici au 30 juin 2021 et que c'est une conséquence de la LAT qui a été votée par le peuple. Notre PGA date de plus de 20 ans et dans ce cadre, le règlement des constructions sera aussi revu en plus de l'établissement du nouveau plan d'affectation.

Le Syndic, OLIVIER HÄHNI ajoute encore que si la Commune s'occupe elle-même de son PGA, elle peut toucher un subside d'environ 40% sur les frais d'étude du PGA.

WILLY HENZER demande pourquoi n'avoir porté le choix que sur un bureau, ABA Partenaires SA ? JEAN MAURICE HENZER répond qu'ABA Partenaires SA avait déjà travaillé sur ce dossier pour la Commune, qu'ils ont bonne réputation, que leurs honoraires sont corrects et qu'ils ont une bonne connaissance de la région. Cependant, la Municipalité prend note de ces remarques et critiques.

Décision : Le préavis 2018/02 est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

7. Préavis 2018/03 « Demande de crédit de CHF 10'000.- pour l'adhésion à la Société Coopérative Bois Energie Jorat-Broye»

YVAN CHERPILLOD, fournit quelques détails supplémentaires au sujet de ce préavis. Il estime qu'il est judicieux d'adhérer à cette coopérative qui nous garantirait l'écoulement de notre bois de feu pour environ 80% et après avoir servi les habitants de la Commune. Le coût de CHF 10'000.00 pour l'achat de 10 parts sociales est bon marché si on se réfère au prix payé par les autres membres dans le passé.

ALAIN THONNEY, rapporteur de la commission chargée d'étudier ce préavis recommande d'accepter cette demande de crédit de CHF 10'000.00 pour l'adhésion à la Société Coopération Bois Energie Jorat-Broye.

Décision : Le préavis 2018/03 est accepté à l'unanimité.

8. Communications Municipales

Loïc BARDET

Transports publics :

- le M2 fêtera ses 10 ans le 15.09.2018. Fêtes et visites sont prévues.
- CFF : la ligne Puidoux-Lausanne sera fermée en raison de gros travaux du 08.07.2018 au 26.08.2018. Des perturbations sont à prévoir sur les routes. La cadence sur la ligne de bus 62 sera augmentée et le trajet en train prendra 15 minutes supplémentaire en passant par Vevey.
- TL : une brochure avec les activités le long de la ligne 62 est à dispo au bureau communal.
- Nouvel arrêt le « Corria » : est en cours de construction. Les travaux sont pour l'heure suspendus et reprendront fin juillet. Ils seront terminés pour la rentrée scolaire d'août.
- Nouvel horaire 2019 a été mis en consultation : le projet prévoit une amélioration sur la ligne 383 avec une augmentation des cadences. Deux remarques ont été faites : les correspondances entre la ligne 383 et 62 ne sont pas toujours respectées et la demande pour que tous les bus du soir de la ligne 62 aillent jusqu'à Moudon a été faite.

Maison Communale : une inondation a eu lieu le 8 juin dernier lors d'un gros orage dans le local PCi jusque dans celui des archives communales. Les pompiers ont dû intervenir. Des travaux sont à venir pour rectifier ces infiltrations d'eau dans les sous-sols ainsi que dans le toit.

Grande Salle : un nouveau lave-vaisselle a été installé et d'autres améliorations à la cuisine seront prévues avec le budget 2019.

Terrain de football de Mézières : la commune participe aux frais qui sont liés aux installations sportives. Au vu de l'augmentation de la population dans toute la région, des aménagements comme l'agrandissement des vestiaires et dans un second temps la construction d'un nouveau terrain synthétique auront lieu.

ROGER STETTLER fait la remarque suivante au sujet de la ligne 383 : à l'arrêt du Borgeau, Vulliens n'est pas mentionné sur le panneau jaune. Loïc BARDET en prend note.

YANN PERRET demande si un bilan de fréquentation de la ligne 383 a déjà été effectué. Loïc BARDET répond que non et que cela viendra après 3 ans de fonction.

JEAN MAURICE HENZER

Déchetterie : pas d'agrandissement pour le moment mais cela reste en mémoire. Le dépôt de gazon à la STEP n'est désormais plus possible car il y a beaucoup trop de déchets autre que du gazon tel que du plastique. Une nouvelle benne à gazon sera installée à la déchetterie ce qui engendrera des coûts supplémentaires. Actuellement deux offres sont en cours.

Constructions/PGA: la pré-étude est terminée avec comme résultat une surcapacité de 130 personnes même en dézonant au maximum et y compris en intervenant dans la zone urbanisée. La situation est grave ! PATRICIA DUMAS demande si la Commune serait toujours en surcapacité si on éliminait toutes les zones à bâtir. La réponse est oui et d'autres communes sont aussi impactées que Vulliens mais des discussions devront avoir lieu avec le Canton pour trouver des solutions car ces situations sont inapplicables.

Mise à l'enquête : toujours possible. Pour rappel, la Municipalité se réserve le droit de statuer en cas de demande pour une construction dans un volume existant en fonction de son importance. SABINE NICOD demande s'il existe une alternative entre la zone agricole et la zone à bâtir. JEAN MAURICE HENZER répond qu'une zone hameau existe à Vulliens mais que le SDT s'en mêle aussi. Avec le nouveau PGA, des zones verdureuses seront prévues avec des réserves constructives. MIREILLE IMMER demande pourquoi de délai est fixé en 2021 ? JEAN MAURICE HENZER répond que c'est la date butoir pour soumettre ce projet mais il faudra prendre en compte les recours qui auront certainement lieu. Il n'y aura pas ou peu de dédommagement de l'Etat en faveur des propriétaires.

YVAN CHERPILLOD

Tout d'abord, il remercie le Conseil d'avoir accepté le prévis 03.

Forêts : les coupes 2017-2018 se sont terminées ce printemps et 800 m³ ont été martelés pour les coupes 2018-2019.

Eaux : le préavis 2016/11 de CHF 305'000.00 concernant le détournement des conduites au Bourg-dessous est pratiquement fini et la facture finale est de CHF 200'064.00. En ce qui concerne la route de village, les décomptes ne sont pas encore terminés.

STEPHANE THONNEY

Routes : Les travaux sur la route du village touchent à leur fin. La couche finale de goudronnage a été effectuée en mai et le trottoir est terminé. Le marquage est également fait mais il reste encore quelques petits travaux. Remercie les riverains pour leur patience et pour avoir respecté les consignes liées aux déviations.

Construction de l'arrêt le « Corria » : les travaux sont pour le moment en « stand-by » et reprendront en juillet pour être terminés avant la rentrée scolaire d'août.

Eclairage public : de nouvelles lampes ont été installées à la suite des travaux sur la place de rebroussement et sur la route du village. Le point d'allumage sera situé désormais à la grande salle. Au chemin La Riaz, un nouveau lampadaire sera installé. Pierre-Alain Dumas demande si les nouveaux luminaires sont du led. Réponse : oui.

MIREILLE IMMER félicite la Municipalité pour l'ensemble des travaux.

KAREN HENRY a constaté que, pendant l'hiver une plaque de glace se forme à l'angle du Bourg-Dessus et du chemin Les Brêts. Réponse : cela sera corrigé pour l'hiver prochain.

OLIVIER HÄHNI,

ASIJ :

- L'ASIJ a pu visiter le nouveau collège de Moudon avec sa salle de gym du type vd6 permettant d'organiser des championnats du monde dans certaines disciplines. Ce collège a été construit par le bureau Epure qui est celui qui a remporté le marché public pour la construction du nouveau collège de Carrouge. Cet ouvrage se monte à CHF 15 mio. Le système de chauffage est un chauffage à distance par une centrale de bois avec des plaquettes (comme également prévu pour le collège de Carrouge). Cela a donné à l'ASIJ un bon exemple et une bonne vision des choix à faire ou ne pas faire puisque ce nouveau collège de Moudon est de la même taille que celui prévu à Carrouge.
- Collège de Carrouge : un nouveau crédit d'étude de CHF 600'000.00 a été voté. Le planning est prévu pour 2021-2022.

Haut-débit : les hameaux de Seppey et Bressonnaz sont équipés.

Finances : remerciements à Roger Stettler et à la Commission des finances pour leur excellent travail.

Ordure et eaux : comme déjà discuté, ces deux comptes doivent s'autofinancer et les réserves sont réduites à zéro. Des corrections sont à prévoir et des discussions/réflexions sont en cours. Ce sujet reviendra au prochain conseil.

Ensuite, le Syndic remercie chaleureusement **CHRISTOPHE CHAPUIS** pour ses 9 ans en tant que Président du Conseil et pour la qualité de son travail. Christophe Chappuis adresse encore quelques mots à l'assemblée.

9. **Divers et propositions individuelles**

FLORENT BAYS remercie le village pour sa participation active aux diverses manifestations de la Jeunesse. Il rappelle que l'Abbaye aura lieu du 4 au 9 juillet et recommande vivement à chacun de s'inscrire pour la soirée du 100^{ème} le vendredi soir.

ROGER STETTLER rappelle que l'Abbaye de la Paix recrute également de nouveaux membres pour les tirs et qu'un concours de décoration est organisé le samedi. Guy Parmelin sera présent au couronnement des rois. Le week-end des parachutes aura lieu les 27 et 28 juillet.

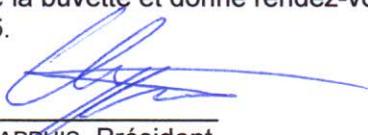
ALAIN WERLY adresse toutes ses félicitations aux sportifs du village qui ont participé à la patrouille des glaciers et au trophée du Muveran. Il s'agit de Loïc Bardet, Raphaël Lanfranchi, Nicolas Küffer ainsi que Gary Cherpillod pour la « petite patrouille ».

ROGER STETTLER projette un film sur le chantier des travaux de la route du village.

MIREILLE IMMER : rappelle à chacun d'être sensible au tri des déchets lors des fêtes villageoises.

CELINE ROY : le passeport vacances de Moudon est à la recherche de bénévoles.

CHRISTOPHE CHAPPUIS souhaite une excellente fin de soirée à chacun. Il remercie la Jeunesse pour la tenue de la buvette et donne rendez-vous à chacun le 11 octobre 2018. La séance se termine à 22h35.



CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président



CAROLINE DUTOIT, secrétaire